

DELIBERATION
N°2016-91 du 27 septembre 2016

OBJET - EX-LOCAUX DES CRS (RUE PASTEUR, A BRIANÇON) : ACQUISITION

Rapporteur : M. le Président

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

Vu le code de l'urbanisme, et notamment son article L 240-1 ;

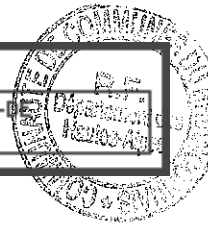
Vu la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) émise par la Direction Générale des Finances Publiques concernant les anciens locaux des CRS, situés 37 rue Pasteur à Briançon (05100) ;

Vu l'avis favorable du bureau du 12 septembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

Considérant que les parcelles cadastrées AT 975 (ancienne caserne) et AT 434 (cours/parking pour moitié indivise) sont situées à proximité immédiate du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal et de la Maison des Jeunes de la Culture ;

AR PREFECTURE
005-240500439-20160927-2016_91-0
Regu le 30/09/2016



Considérant que la commune de Briançon jouit d'un droit de priorité sur cette vente qu'elle entend déléguer à la communauté de communes ;

Considérant les besoins à court et moyen terme de la communauté de communes en matière de locaux, notamment à destination de :

- Ateliers, garages, stockage au rez-de-chaussée,
- Hébergement provisoire des bureaux du théâtre pendant les travaux,
- Transfert du foyer solidarité,
- Agrandissement des locaux du conservatoire et/ou de la MJC ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- **Décide** d'exercer le droit de priorité dès lors qu'il sera délégué par la commune de Briançon pour acquérir les parcelles AT 975 (ancienne caserne) et AT 434 (cours/parking pour moitié indivise) pour un prix total de 103 000 €, conformément à la DIA susvisée ;
- **Prends acte** que la destination des locaux fera l'objet d'une étude détaillée par les services de la C.C.B. permettant de définir les aménagements nécessaires et d'en préciser le coût global (investissement et fonctionnement) ;
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage : 30 SEP. 2016